



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 15419

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Des Esgaulx attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur l'application des articles 812 et suivants du code civil. Elle lui demande de préciser le régime fiscal auquel est assujéti le mandataire à effet posthume gérant temporairement une entreprise individuelle après le décès du chef d'entreprise.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Des Esgaulx](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15419

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 673

Question retirée le : 7 octobre 2008 (Fin de mandat)